



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E118288

VALABLE JUSQU'AU 25/03/2025

ÉDITÉ LE 01/03/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2007

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2015
7 500

Raison sociale : ARPAME SARL

82 ROUTE DE BAUPTÉ
50500 AUVERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2007B00044

Siret : 494 040 652 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3077570

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT757093

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT948859

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Téléphone : 02 33 42 11 15

Portable : 06 62 57 00 36

Fax :

Site Internet :

E-mail : arpame.sarl@gmail.com

Responsabilité légale :

LEVILLAIN CHRISTOPHE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	24/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.